



Peinture sur voiture de collection

Par **Sasau**, le **27/07/2019** à **13:59**

Bonjour,

J'ai déposé ma voiture de collection chez un carrossier le 8 janvier 2019 pour une nouvelle peinture, il m'a affirmé que cela irai assez vite, je l'ai récupéré il y à deux jours le 26 juillet 2019, couture de peinture, toutes les vitres sont rayées, et il me dit que ce n'est pas lui qu'il a juste nettoyé les vitres, il y a de la peinture sur vitre arrière. Bref une horreur, il n'y avait qu'une peinture et je me retrouve avec toutes les vitres abîmées, plus la peinture qui est mal faite.

Par **Visiteur**, le **27/07/2019** à **14:44**

Bonjour

Vous pouvez mettre en demeure ce professionnel, de rectifier les choses, faute de quoi vous ferez établir un constat par un expert -automobile, afin de siser le tribunal d'instance en référé.

Par **P.M.**, le **27/07/2019** à **17:28**

Bonjour,

Il faudrait faire constater les dommages le plus rapidement possible même éventuellement par un Huissier...